

Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

068-226800019-20070907-08_55_07-DE

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 10/09/2007
Publication 14/09/2007

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



Ludovic LIONS

N° CP

Séance du

80/55-07
- 7 SEP. 2007

Conseil Général
Haut-Rhin

Extrait des délibérations
de la Commission Permanente

**PROGRAMME E058
LANGUE ET CULTURE REGIONALES
ANIMATION THEATRALE OU ARTISTIQUE SCOLAIRE
EN LANGUE REGIONALE D'ALSACE (ELSASSERDITSCH)
DANS LES COLLEGES 2007/2008**

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n° 2007/I-8/05 du 14 décembre 2006 relative au BP 2007 Programme Langue et Culture Régionales,
- VU la délibération du Conseil Général n° 2007/I-5°/08 des 14 et 15 décembre 2006 relative aux délégations de compétence à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le projet de convention type
- autorise le Président à signer la convention type avec le collège épiscopal de Zillisheim
- autorise le versement d'une subvention au Collège épiscopal de Zillisheim pour un montant de 2 500 €.
- l'aide sera imputée sur le chapitre 65, nature 6574, enveloppe 20306, fonction 28.

LE PRESIDENT

Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation
Le 1^{er} Vice-Président

Adopté

.....voix contre

.....abstentions

Rémy WITH